

ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION BREGUIERES COLLETES VAL FLEURI

Samedi 18 Mars 2017 – Rapport Moral

Remerciements aux personnalités invitées :

- **Pour la Municipalité de Cagnes sur mer :**

Monsieur Louis NEGRE, Sénateur-Maire de Cagnes sur mer, Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur entouré de ses adjoints et conseillers municipaux :

- **Madame Josiane PIRET**, 1^{er} Adjoint au Maire, Coordination des Politiques Publiques, *Conseiller départemental*.
 - **Monsieur Roland CONSTANT**, adjoint au Maire, Culture – Musées, Patrimoine historique, Europe, *Conseiller départemental*.
 - **Madame Edith LUPI**, adjoint au Maire, Education et Personnel.
 - **Monsieur Patrick GUEVEL**, Adjoint au Maire, Aménagement de l'espace public Grands travaux – Circulation, Stationnement – Transports Contrat de Rivière - PAPI – Numérique. Conseiller Métropolitain.
 - **Monsieur Hervé SPIELMANN**, Adjoint au Maire, Eau - Assainissement –Déchets - Val Fleuri- Mairie annexe, Conseiller Métropolitain
 - **Monsieur Stéphane FOULCHER**, Conseiller Municipal, Comités de quartiers-Proximité.
- **Pour la Métropole Nice Côte d'Azur:**
 - **Monsieur Marc CLARA** , Directeur Adjoint de la subdivision La Cagne , **Métropole Nice Côte d'Azur**

1/3

Chantal Bontoux (Présidente) présente les membres du bureau : D.Cuny (Vice-Présidente), Daniel Lafosse (vice-président), S.Attard (Vice-Présidente), S.Karim (Trésorière), J.Coulon (Secrétaire générale), P.Riou (Trésorier adjoint).

ainsi que **les représentants du Conseil d'Administration**

- Lucien PIOVANI, Président d'honneur de l'ABCV.
- Marilou HECKER, représentante du quartier du Val Fleuri.
- Hélène LECLERE, représentante du quartier de la Maure.

Avant-propos - Rappels des objectifs de l'ABCV

L'ABCV (Association Bréguières Collettes Val Fleuri) est une association loi 1901, la plus ancienne de Cagnes-sur-Mer, créée et déclarée au Journal Officiel en Mars 1958. 60 ans en 2018 !

Ses objectifs : Défendre l'environnement et la qualité de vie des riverains.

- Pas d'action politique au niveau de l'association.
- Nécessité de travailler avec des commissions par sous quartier et par thèmes.
- Travail sur dossiers communs avec Association Pour la Réhabilitation du Vallon des vaux (Président A.Cazorla) et l'Association des Hautes Collettes et 3 Todos (Présidente J.Cornelius).
- Partenariat pour les animations avec l'association CREONS ENSEMBLE présidée par Edith GALLIOT en liaison avec les commerçants du Val Fleuri représentés par l'Agence d'Architecture SPAGNOLO et également INTERMARCHE Val Fleuri, généreux donateur.

Notre philosophie : Rester à l'écoute des riverains et privilégier les solutions de médiation.

Améliorer la convivialité et faire vivre la démocratie citoyenne.

Préserver notre environnement pour le transmettre aux générations futures.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Bilan des actions menées en 2016 et Bilan financier de l'exercice 2016
2. Questions- débat avec nos élus sur le thème « Mieux vivre dans nos quartiers »

1- BILAN : Les principaux dossiers de 2016 traités ou en cours

Dans l'ensemble des quartiers, les riverains demandent que les voiries soient adaptées pour ralentir la circulation et **l'ABCV propose que la règle basique de priorité à droite soit généralisée.**

Des contrôles de vitesse sont également demandés sur l'ensemble du secteur.

2-1/ Travaux demandés

Requalification de l'Avenue des Tuilières en liaison avec la Métropole et la Municipalité

L'ABCV a participé activement à toutes les étapes du projet depuis presque 10 ans. L'ABCV a été associée au comité de pilotage des travaux qui s'est réuni chaque mercredi à la mairie annexe du Val Fleuri. **Se pose maintenant la question de la mise en œuvre de la seconde tranche de travaux en direction du Béal ?**

- **Rappel des propositions de l'ABCV** : Pour une meilleure cohabitation sur la voie publique des voitures, des vélos et des piétons, l'idée **d'une zone 30km/h** a été demandée sur la portion du rondpoint Schuman à la rue Fragonnard.
- Afin de mieux harmoniser les flux de circulation, ouvrir un barreau de liaison entre l'avenue Ziem et l'avenue des Tuilières (rue Deconchy). Dans un premier temps, l'ABCV propose que cette rue soit aménagée pour les cyclistes et piétons.

Quartier des Bréguières

- Sécurisation des accès autour du Collège des Bréguières
- Permis de construire Avenue Ziem avec non-respect des plans initiaux. La suppression de la partie illégale a été longue mais elle est effective.
- Amélioration des trottoirs avenue des Chênes : Une partie a été traitée au carrefour du Val Fleuri. Il est nécessaire de poursuivre.
- Flux de circulation av des violettes : création de stationnements

Quartier des Collettes

- Dossier assainissement, partie supérieure du chemin des collettes : en cours
- Flux de circulation sur le chemin Renoir et le chemin des collettes : en cours

Quartiers Maure et Gros Baux :

- Amélioration de la voirie chemin des gros Baux, en cours.
- Chemin de la Maure, ralentissement avec mise en place d'écluses.

Quartiers Val Fleuri, Campanette et Vallon des vaux :

- Sécuriser la circulation et le cheminement des piétons aux abords des écoles et du collège.
- Utilisation nocturne abusive du micro-stade et de la cour de récréation de l'école GIONO. Caméra de vidéo-surveillance mise en place mais les désordres continuent.
- Projet immobilier angle Gros Baux val Fleuri. Contestation des hauteurs. Nouveau projet présenté en réunion le 4/12/2015. Permis déposé début Mars 2016 conforme aux attentes des riverains.
- Chemin des lavandins : espace de stationnement et circulation. Création d'une aire de retournement ; Projet au coût excessif de 30 000€.

2-2/ Stationnement

Le stationnement dans le quartier est un souci majeur et il importe de trouver des solutions concrètes à mettre en place rapidement. L'ABCV a participé sur le terrain et en réunion à une réflexion sur ce thème.

- Des arrêts-minute ont été créés pour les usagers des commerces.
- Il est impératif d'améliorer la rotation des véhicules et les études montrent que cela ne sera possible qu'avec la mise en place de stationnement payant car le Val Fleuri est un immense parking gratuit que n'hésitent pas à utiliser des véhicules « ventouses ».

2-3/ Equipements demandés

- **Crèche du Val fleuri**: L'ABCV a obtenu que la municipalité active la création d'une nouvelle structure dédiée à la petite enfance. **Projet en cours aux Espartes et petite structure vallon des vaux.**

- **Equipement culturel** : L'ABCV propose qu'un **équipement public** (ludothèque - bibliothèque ou **antenne du conservatoire** de musique) soit créé Av du val Fleuri (terrain disponible angle Val Fleuri Tuilières) et soit associé à des places de stationnement. La municipalité a bénéficié du don d'une importante parcelle de terrain et l'ABCV a sollicité le Maire pour que les membres du bureau soient associés à une commission d'étude de projet. L'ABCV soutient ce projet depuis longtemps car le vivier de jeunes dans le secteur justifie la demande d'un équipement culturel de proximité.

- **Projet d'aménagement de l'espace autour de la Mairie Annexe** afin de créer un espace de partage et de convivialité en liaison avec le jardin d'enfants du Val Fleuri. (animations et marché)

2-4. Les animations de nos quartiers

- **Réunion des voisins en Mai** : Pour ne pas dénaturer l'esprit de cette Fête, chacun participe dans son secteur avec ses voisins directs.
- **Organisation de la Fête des couleurs au Val Fleuri** début juillet en partenariat avec CREONS ENSEMBLE et les commerçants du quartier.
- **Pot de rentrée de l'ABCV ouvert aux riverains.**
- **Exposition des œuvres de peintres peignant de la bouche et du pied en octobre**
- **Organisation du Noël des enfants dans le jardin du Val Fleuri en liaison avec l'association « Créons ensemble », l'Association des commerçants du Val Fleuri, la Métropole.** Cette action se réalise en partenariat avec la **Direction INTERMARCHÉ** du Val Fleuri qui fournit toutes les boissons et confiseries. Les commerçants contribuent à la visite du père Noël.

4. Les projets d'action 2017

- **Urbanisation et qualité de vie. Aménager l'espace autour de la Mairie annexe du Val Fleuri, créer une place qui pourra accueillir un marché, des animations...**
- **Projet de création d'un conservatoire au Val Fleuri**
- **Poursuite des travaux de requalification de l'avenue des Tuilières.**
- **Suivi des réaménagements de voirie.**
- **Améliorer les accès internet.**
- **Améliorer la rotation des places de stationnement dans le quartier du Val fleuri.**
- **Création d'un évènement culturel à la rentrée de septembre.**
- **Maintien de tous les évènements pré-cités.**

Conclusion : Remerciements chaleureux aux membres du bureau sans lesquels rien ne serait possible. L'ABCV intervient dans toutes les enquêtes publiques. Modification N°3 du PLU.

Transmettre aux générations futures de nos quartiers, un environnement, qui ne sera pas dégradé, cela demande que chaque citoyen s'implique, participe à la vie de son quartier. L'ABCV fêtera ses 60 ans d'existence l'an prochain. Appel à projets !